COMMISSION de SURVEILLANCE du SECTEUR FINANCIER



NEWSLETTER

N° 160 Mai 2014

Newsletter de la CSSF

Conception et rédaction : Secrétariat général de la CSSF 110, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg Adresse postale (P&T) : L-2991 Luxembourg Tél. : (+352) 26 251-560

E-mail: direction@cssf.lu Site Internet: www.cssf.lu

RESSOURCES HUMAINES

Depuis la publication de la dernière Newsletter, la CSSF a recruté quatre nouveaux agents. Ces agents ont été affectés aux services suivants :

Département juridique

Admir BULJUBASIC

Damian RYCHLICKI

On-site inspection

Raphaël CASTEL

Karin ENGELHARDT

Suite au départ d'un agent, la CSSF compte 512 agents, dont 262 hommes et 250 femmes au 10 mai 2014.

ACTUALITES

■ NOUVELLES REGLES PRUDENTIELLES DU COMITE DE BALE SUR LE CONTROLE BANCAIRE RELATIVES AUX GRANDS RISQUES (« SUPERVISORY FRAMEWORK FOR MEASURING AND CONTROLLING LARGE EXPOSURES ») (UNIQUEMENT EN ANGLAIS)

The Basel Committee on Banking Supervision (BCBS) published on April 15th, 2014 its new standard on measuring and controlling large exposures ("Supervisory framework for measuring and controlling large exposures"). The new standard will take effect from January 1st, 2019. It aims to guarantee a common minimum standard for measuring, aggregating and controlling single name concentration risk across BCBS member countries. Designed as a "pillar 1" framework, it will strengthen and supersede the Committee's 1991 large exposure «pillar 2» guidance.

The new large exposure framework sets a general limit at 25% of a bank's Tier 1 capital and applies to all banks' exposures to a single counterparty or a group of connected counterparties (i.e. counterparties that are independent and likely to fail simultanesouly). In order to enhance global financial stability, the Committee decided to set a tighter limit at 15% of Tier 1 capital on exposures between global systemically important banks (G-SIBs).

The final standard has slighlty changed after the Committee's March 2013 initial proposal in order to take into account the comments received during the consultation period. Hereinbelow the major revised changes considered:

- the definition and the reporting thresholds are now 10% (instead of 5% initially proposed) of the eligible capital base;
- the treatment of credit default swaps (CDS) used as hedges in the trading book has been modified in order to be more closely aligned with the risk-based capital framework;
- the initially proposed granularity threshold for exposures to securitisation vehicles has been replaced with a
 materiality threshold (closer aligned to the CRR/CRDIV) related to the capital base of the bank (calibrated at 0.25%
 of the capital base); and
- a treatment that recognises particular features of some covered bonds.

The Committee will by 2016 review the appropriateness of setting a large exposure limit for exposures to qualifying central counterparties (QCCPs) related to clearing activites, which are currently exempted and it will review the impact of the large exposures framework on monetary policy implementation.

The new standard will take effect on January 1st, 2019 in BCBS Member States, athough at present we don't know when it will be transposed into European regulation.

The final standard can be accessed by the following link http://www.bis.org/publ/bcbs283.pdf.

■ DOCUMENT DE CONSULTATION DES AES RELATIF AU PROJET DE NORMES TECHNIQUES DE REGLEMENTATION SUR LES TECHNIQUES D'ATTENUATION DES RISQUES POUR LES CONTRATS DERIVES DE GRE A GRE NON COMPENSES PAR UNE CONTREPARTIE CENTRALE SOUS L'ARTICLE 11 (15) DU REGLEMENT (UE) N°648/2012

Ce document de consultation est disponible sous :

http://www.eba.europa.eu/news-

press/calendar?p_p_id=8&_8_struts_action=%2Fcalendar%2Fview_event&_8_eventId=655146

Les commentaires sur le document de consultation doivent être transmis pour le 14 juillet 2014.

Une discussion publique relative au projet de normes techniques de réglementation, organisée par les AES, aura lieu le 2 juin 2014 dans les locaux de l'ABE à Londres.

AVERTISSEMENTS

 AVERTISSEMENT CONCERNANT LES ACTIVITES D'UNE ENTITE DENOMMEE GETBUCKS INVEST GMBH

Cet avertissement est disponible en anglais sur notre site Internet à l'adresse :

http://www.cssf.lu/protection-consommateurs-financiers/avertissements/news-cat/90/.

AVERTISSEMENTS PUBLIES PAR L'OICV-IOSCO

Plusieurs avertissements ont été publiés sur le site Internet de l'OICV-IOSCO à l'adresse :

http://www.iosco.org/investor_alerts/.

SANCTIONS

■ EMETTEURS DE VALEURS MOBILIERES

Depuis la publication de la dernière Newsletter, la CSSF a prononcé une amende administrative à l'égard d'un émetteur qui n'a pas donné suite à une injonction relative à la publication d'un rapport financier dans le cadre de la loi du 11 janvier 2008 relative aux obligations de transparence sur les émetteurs de valeurs mobilières (la "Loi Transparence") et une amende administrative à l'égard d'un détenteur d'actions qui n'a pas respecté les délais prévus par l'article 11(2) de la Loi Transparence.

COMMUNIQUE

AVIS GENERAL CNC 01/2014: NOTION COMPTABLE D'EXERCICE FLOTTANT

Communiqué du 24 avril 2014

La CSSF attire l'attention sur la publication d'un avis général du GIE Commission des Normes Comptables CNC 01/2014 en relation avec la notion comptable d'exercice flottant tel qu'adopté par le Conseil de gérance de la CNC le 2 avril 2014. Cet avis est accessible en ligne sur le site internet du Ministère de la Justice à l'adresse URL suivante :

http://www.mj.public.lu/legislation/commerciale/CNC 001 14 Notion-d exercice-flottant VF 02 04 2014.pdf

COMMUNIQUES DE PRESSE

■ PUBLICATION DU RAPPORT D'ACTIVITES 2013 DE LA COMMISSION DE SURVEILLANCE DU SECTEUR FINANCIER (CSSF)

Communiqué de presse 14/29 du 9 mai 2014

Pour la place financière de Luxembourg, l'exercice 2013 a représenté à la fois une année de consolidation et une année de transition à l'issue de laquelle la plupart des indicateurs sont au vert.

En effet, le nombre et le résultat des banques établies sur la place ont évolué à la hausse, tout comme le volume des avoirs confiés à la gestion des différents types d'organismes de placement collectif luxembourgeois, y compris les fonds d'investissement spécialisés, les SICAR, les fonds de pension et les véhicules de titrisation. La bonne santé du secteur financier dans son ensemble s'est aussi répercutée sur l'évolution des PSF (entreprises d'investissement, PSF spécialisés et PSF de support) ainsi que sur les performances des marchés financiers.

Pour le futur, marqué par une uniformisation de la surveillance et de la régulation ainsi que par une intensification de l'innovation et de la transparence dans les services financiers, le succès de la place financière dépendra essentiellement d'une bonne gouvernance et de la qualité des produits et des services offerts.

Les tendances en 2013 au niveau des différents segments de la place financière peuvent se résumer comme suit.

Volet international du travail de surveillance

L'année 2013 a été marquée, d'une part, par les travaux au niveau européen pour mettre sur pied le Mécanisme de Surveillance Unique et le Mécanisme de Résolution Unique et, d'autre part, par l'intensification de l'activité des autorités de surveillance européennes EBA, ESMA et EIOPA en vue d'une harmonisation des réglementations et de la mise en œuvre de normes techniques de réglementation et d'exécution. La coopération entre autorités de surveillance nationales au sein des collèges de superviseurs pour les groupes bancaires transfrontaliers a mobilisé beaucoup de ressources au niveau de la CSSF. Il y a également lieu de relever l'organisation, en septembre 2013 au Luxembourg, de la XXXVIIIème conférence annuelle de l'OICV qui a réuni quelque 700 représentants des autorités de régulation des marchés de valeurs mobilières et des marchés à terme ainsi que d'autres membres de la communauté financière internationale venus de 113 juridictions du monde entier.

147 établissements de crédit

Somme des bilans : EUR 713,38 milliards

Résultat net : EUR 3.565 millions

Le nombre des banques a augmenté de six unités pour s'établir à 147 au 31 décembre 2013. Neuf banques ont commencé leurs activités en cours d'année tandis que trois banques ont arrêté leurs activités.

La somme de bilan agrégée s'est élevée à EUR 713,4 milliards fin 2013, soit une baisse de 2,9% par rapport à 2012. Cette baisse est partagée par 42% des banques de la place, dont la majorité fait partie de groupes bancaires établis dans la zone euro. Ces réductions d'activités reflètent la nécessité pour certaines banques européennes d'adapter leurs risques et structures de bilan à leur capacité à gérer et à supporter ces risques (deleveraging). Par contre, la hausse de la somme de bilan de certaines banques s'explique notamment par une reprise des activités ou le développement de nouvelles activités. Dans ce dernier cas, les banques concernées sont généralement originaires d'un pays tiers à l'UE.

Le résultat net dégagé par le secteur bancaire luxembourgeois a atteint EUR 3.565 millions (-0,9% par rapport à 2012). Ce résultat conjugue en fait deux développements opposés : la baisse de la marge sur intérêts qui résulte de la diminution des bilans et du niveau très faible des taux d'intérêt et la hausse des revenus nets de commissions et des autres revenus nets dans le sillage de bonnes performances boursières qui ont influé favorablement sur la valeur des actifs bancaires et des actifs sous gestion. À noter que la tendance baissière de 2013 n'est pas partagée par toutes les banques de la place, comme en témoigne la part de 44% de banques dont le résultat net s'inscrit en hausse sur un an.

314 PSF (107 entreprises d'investissement, 126 PSF spécialisés, 81 PSF de support)

Somme des bilans : entreprises d'investissement : EUR 3,09 milliards ; PSF spécialisés : EUR 10,88 milliards ; PSF de support : EUR 1,09 milliards

Résultat net : entreprises d'investissement : EUR 157,3 millions ; PSF spécialisés : EUR 219,3 millions ; PSF de support : EUR 42,9 millions

Avec 20 nouvelles entités agréées en cours d'année, contre 24 abandons de statut, le nombre des PSF toutes catégories confondues a reculé en 2013. L'évolution nette en nombre est en effet restée négative pour les entreprises d'investissement (-2 entités) et les PSF de support (-4 entités) tandis que la tendance à la hausse du nombre des PSF spécialisés s'est maintenue avec +2 entités.

La somme de bilan agrégée des entreprises d'investissement a atteint EUR 3,09 milliards au 31 décembre 2013 contre EUR 3,62 milliards fin 2012. Cette baisse de 14,4% s'explique principalement par la transformation en sociétés de gestion (relevant du Chapitre 15 de la loi du 17 décembre 2010 concernant les OPC) de deux entreprises d'investissement à somme de bilan importante. La somme de bilan agrégée des PSF spécialisés a évolué à la hausse en passant de EUR 9,46 milliards fin 2012 à EUR 10,88 milliards fin 2013 (+15,0%), ceci notamment en raison de l'augmentation du volume d'activités en matière d'opérations de prêt et du prêt de titres. La somme de bilan agrégée des PSF de support a également augmenté, passant de EUR 1,01 milliards fin 2012 à EUR 1,09 milliards au 31 décembre 2013 (+7,8%).

Les résultats nets des entreprises d'investissement ont chuté de 50,7% ce qui s'explique en grande partie par la transformation de deux acteurs importants en sociétés de gestion. La majorité des entreprises d'investissement a néanmoins renseigné un résultat net stable comparé à l'année précédente, voire même en légère hausse pour certaines. Le résultat net agrégé des PSF spécialisés a également connu une baisse notable de 39,1% qui est imputable à raison de 90% à une entité de taille importante. Mise à part l'évolution de cette entité, la majorité des PSF spécialisés renseigne un résultat net en hausse comparé à 2012. Pour les PSF de support par contre, les résultats nets ont augmenté de 19,8% et atteignent EUR 42,9 millions fin 2013.

6 établissements de paiement

5 établissements de monnaie électronique

Le nombre des établissements de paiement et des établissements de monnaie électronique inscrits sur la liste officielle est en légère croissance dans un marché en développement qui cherche sa vitesse de croisière. La CSSF constate un intérêt certain de la part de plusieurs acteurs pour s'établir au Luxembourg dans ce créneau.

3.902 OPC

13.685 unités

Patrimoine global : EUR 2.615,4 milliards

195 sociétés de gestion

12 gestionnaires de fonds d'investissement alternatifs

En 2013, le secteur des OPC a connu une croissance des actifs nets gérés de 9,7% qui provient à raison de 83,6% des émissions nettes et à raison de 16,4% de l'impact positif des marchés financiers.

Après un léger recul en 2012, le nombre des OPC a de nouveau évolué à la hausse avec +1,6% (soit +61 entités). Pris séparément, le nombre de FIS a même progressé de 5,2% (+77 entités). Les FIS représentent désormais 40,0% des OPC en termes de nombre ; en termes d'actifs gérés, leur part s'élève à 11,7%. En tenant compte des OPC à compartiments multiples, un total de 13.685 unités économiques était en activité au 31 décembre 2013 ce qui constitue un nouveau record.

Avec 195 entités en activité, le nombre des sociétés de gestion agréées conformément au Chapitre 15 de la loi du 17 décembre 2010 concernant les OPC a augmenté de quinze entités à la suite de 21 nouveaux agréments et six retraits

dus principalement à des restructurations au sein des différents groupes entraînant des fusions ou des cessations d'activité.

Sur le plan réglementaire, il y a lieu de relever l'entrée en vigueur de la loi du 12 juillet 2013 relative aux gestionnaires de fonds d'investissement alternatifs (loi GFIA) qui transpose la directive AIFM en droit luxembourgeois, l'objectif étant de soumettre les gestionnaires de fonds d'investissement alternatifs à un cadre réglementaire harmonisé au niveau européen, tout en introduisant un passeport européen qui permettra à ces gestionnaires de prester leurs services de gestion et de distribuer les fonds d'investissement alternatifs qu'ils gèrent dans tous les États membres de l'UE. À la suite de l'entrée en vigueur de la loi GFIA, douze entités ont obtenu en cours d'année leur agrément en tant que gestionnaire de fonds d'investissement alternatifs.

279 SICAR

Somme des bilans : EUR 30,4 milliards

Avec 22 nouvelles entités agréées en 2013, contre dix-neuf retraits, le nombre des sociétés d'investissement en capital à risque (SICAR) a légèrement progressé par rapport à l'année précédente (+3 entités). En tenant compte des SICAR à compartiments multiples, un total de 363 unités économiques était en activité au 31 décembre 2013. En ce qui concerne la politique d'investissement, les SICAR ont une nette préférence pour le private equity.

31 organismes de titrisation agréés

Compte tenu d'un nouvel agrément et de deux retraits, le nombre des organismes de titrisation agréés a reculé d'une unité en cours d'année. Par contre, la somme de bilan totale des organismes de titrisation agréés a augmenté de EUR 3,7 milliards pour atteindre EUR 19,6 milliards en fin d'année.

14 fonds de pension

Alors que le nombre des fonds de pension agréés n'a pas changé avec quatorze unités au 31 décembre 2013, les activités et le volume des fonds de pension ont lentement évolué à la hausse en cours d'année.

Emploi total dans les établissements surveillés : 44.222 personnes

(dont banques : 26.237 personnes, entreprises d'investissement : 2.560 personnes, PSF spécialisés : 3.201 personnes, PSF de support : 8.971 personnes, sociétés de gestion : 3.253 personnes)

Au cours de l'année 2013, l'effectif total du secteur financier a progressé de 0,5%, soit de 218 personnes. La situation est cependant divergente selon les catégories d'acteurs de la place.

L'emploi dans le secteur bancaire a reculé de 1,1% ce qui s'explique en grande partie par des réductions d'effectifs auprès d'une douzaine de banques. Un autre facteur majeur expliquant la diminution de l'emploi consiste en la restructuration et consolidation continue des activités à la suite des fusions et acquisitions. D'autres banques, actives dans le domaine des fonds d'investissement, ont préféré rationaliser des processus par un recours accru à l'automatisation et externaliser certaines fonctions vers des centres financiers à moindre coût, ceci pour des raisons de maîtrise des coûts de personnel. Enfin, les trois banques ayant cessé leurs activités en 2013 ont également contribué au recul de l'emploi bancaire. Cette baisse n'a pas été compensée par les créations d'emplois auprès des neuf établissements de crédit qui ont débuté leurs activités en cours d'année.

Le nombre d'emplois au niveau des entreprises d'investissement a diminué de 3,8%. Cette baisse est en grande partie imputable à trois entreprises d'investissement à effectif élevé qui ont été transformées en sociétés de gestion. L'effectif des PSF spécialisés a par contre progressé de 5,1%, notamment en raison d'un transfert d'activités et du personnel y lié d'une banque de la place vers un PSF spécialisé. Ces évolutions témoignent donc plutôt de transferts d'activités entre différentes catégories de professionnels et n'ont pas d'impact sur le nombre total de postes de travail dans le secteur financier.

L'effectif des PSF de support a connu une légère baisse de 0,5%.

L'évolution positive de l'effectif des sociétés de gestion (+18,6% en 2013) est due au changement de statut de trois entreprises d'investissement, entraînant de fait un transfert de personnel, ainsi qu'à la réorganisation de certains grands groupes au Luxembourg avec, comme conséquence, l'attribution de personnel en interne aux sociétés de gestion. Les efforts entrepris par les sociétés de gestion en vue de renforcer en continu leur environnement organisationnel constitue un facteur à prendre également en considération dans ce contexte.

1.630 prospectus, prospectus de base et autres documents approuvés

631 émetteurs surveillés

0.96 millions de déclarations de transactions sur actifs financiers

Le nombre de dossiers introduits au Luxembourg pour l'approbation de prospectus à publier en cas d'offre au public ou d'admission à un marché réglementé a augmenté par rapport à 2012 (+9,2%).

La CSSF exerce la surveillance des émetteurs dont les valeurs mobilières sont admises à la négociation sur un marché réglementé et qui ont le Luxembourg comme État membre d'origine pour les besoins de la loi Transparence. Leur nombre atteint 631, dont 229 émetteurs luxembourgeois. La surveillance se traduit par un suivi général des informations réglementées à publier par les émetteurs et par l'enforcement de l'information financière, c'est-à-dire le contrôle de la conformité de l'information financière au cadre pertinent de présentation des informations, à savoir les référentiels comptables applicables.

En matière de surveillance des marchés et des opérateurs de marché, la CSSF a reçu 0,96 millions de déclarations de transactions sur actifs financiers qui permettent d'observer les tendances sur les marchés et de détecter d'éventuelles infractions. Dans le cadre de la loi relative aux abus de marché, la CSSF a ouvert trois enquêtes en matière de délits d'initiés et/ou de manipulation de cours et a traité 61 requêtes initiées par des autorités étrangères.

Supervision publique de la profession de l'audit

La supervision publique de la profession de l'audit couvre, au 31 décembre 2013, 69 cabinets de révision agréés et 227 réviseurs d'entreprises agréés. S'y ajoutent 47 contrôleurs et entités d'audit de pays tiers dûment enregistrés en application de la loi du 18 décembre 2009 relative à la profession de l'audit.

Les réviseurs d'entreprises agréés et les cabinets de révision agréés sont soumis, pour les missions qu'ils effectuent dans les domaines du contrôle légal des comptes et des autres missions qui leur sont confiées par la loi à titre exclusif, à un examen d'assurance qualité organisé selon des modalités définies par la CSSF en tant qu'autorité de supervision.

611 réclamations de la clientèle

En vertu de sa compétence spécifique en matière de traitement des réclamations de clients, précisée par le règlement CSSF N° 13-02 relatif à la résolution extrajudiciaire des réclamations, la CSSF a reçu 611 réclamations au cours de l'année passée dont la majorité (52%) a porté sur des problèmes concernant les services de paiement. Les réclamations liées au private banking occupent la deuxième place avec une part de 12% du total des réclamations traitées.

493 agents

Frais de fonctionnement de la CSSF en 2013 : EUR 56,4 millions

L'année 2013 a été marquée par le renforcement continu des ressources humaines de la CSSF (+58 agents) afin de faire face à la charge de travail croissante découlant notamment de la mise sur pied du Mécanisme de Surveillance Unique au niveau européen, de l'introduction de nouvelles exigences prudentielles et, en général, de l'augmentation des volumes et de la complexité des produits financiers. S'y ajoutent encore les nombreux contrôles sur place qui s'imposent comme un pilier important de la surveillance prudentielle exercée par la CSSF.

Le rapport d'activités 2013 peut être obtenu gratuitement auprès de la CSSF, L-2991 Luxembourg, e-mail : direction@cssf.lu, sur simple demande. Il peut également être consulté et téléchargé sur le site Internet www.cssf.lu. Une version anglaise du rapport sera publiée ultérieurement sur le site Internet.

■ ESMA MMOU

Communiqué de presse 14/28 du 29 avril 2014

La CSSF vient de signer un accord multilatéral fournissant un cadre général pour les dispositifs de coopération et l'échange d'informations entre autorités compétentes et l'Autorité européenne des marchés financiers (« ESMA MMoU »). L'ESMA MMoU met à jour et remplace le CESR MMoU. Une telle mise à jour s'était avérée nécessaire afin de prendre en compte l'évolution du droit de l'Union européenne et d'intégrer d'autres procédures de coopération adoptées entre les autorités compétentes avec l'aide du CESR, aujourd'hui ESMA. L'ESMA MMoU devrait permettre d'inclure toutes les autorités compétentes de l'UE, de l'EEE et de l'AELE ainsi que l'ESMA. L'ESMA MMoU entre en vigueur le 27 mai 2014.

intégral de ľESMA MMoU être consulté le site de ľESMA texte peut sur sous http://www.esma.europa.eu/documents/overview/10?page=4. Il se trouve en annexe des orientations relatives aux dispositifs de coopération et à l'échange d'informations (ESMA/2014/298).

PUBLICATION PAR LA BCE DU REGLEMENT-CADRE RELATIF AU MSU

Communiqué de presse 14/27 du 25 avril 2014

La Banque centrale européenne (BCE) a publié ce jour le règlement-cadre relatif au mécanisme de surveillance unique (MSU).

Le communiqué de presse et les documents concernés sont disponibles sur : http://www.ecb.europa.eu/press/pr/date/2014/html/pr140425.fr.html.

■ COMPTES DE PROFITS ET PERTES DES ETABLISSEMENTS DE CREDIT AU 31 MARS 2014

Communiqué de presse 14/26 du 25 avril 2014

La CSSF évalue le résultat avant provisions du secteur bancaire luxembourgeois à 1.368 millions d'EUR pour le premier trimestre de 2014. Par rapport à la même période de l'exercice 2013, le résultat avant provisions augmente ainsi de 4,5%.

L'augmentation du résultat avant provisions trouve son origine dans le recul des frais de personnel et dans la hausse des autres revenus nets.

Le premier trimestre de 2014 clôture sur une baisse des revenus récurrents. Ainsi la **marge sur intérêts** et les **revenus nets de commissions** diminuent de respectivement 0,4% et 3,1% en comparaison annuelle. Seuls les revenus non récurrents connaissent une progression. Sur base de plus-values de cession réalisées par un nombre limité de banques de la place, les **autres revenus nets** augmentent de EUR 84 millions sur un an.

Dans l'ensemble, les revenus du secteur bancaire tels que mesurés par le produit bancaire augmentent de 1,7% sur un an.

Les **frais généraux** diminuent de 1,1% sous l'effet des efforts de restructuration et de contrôle des coûts engagés par les banques en réponse à la compression continue de leurs revenus récurrents.

La somme des développements susmentionnés se traduit par un résultat avant provisions qui progresse de 4,5% en comparaison annuelle.

Compte de profits et pertes au 31 mars 2014

Postes en millions d'EUR	Mars 2013	Mars 2014	%
Marge d'intérêts ¹	1.187	1.182	-0,4%
Revenus de commissions	1.132	1.097	-3,1%
Autres revenus nets	328	412	25,7%
Produit bancaire	2.647	2.691	1,7%
Frais de personnel	740	725	-2,0%
Autres frais généraux	599	599	0,0%
Frais généraux	1.339	1.324	-1,1%
Résultat avant provisions	1.308	1.368	4,5%

¹ Y compris dividendes perçus sur les filiales

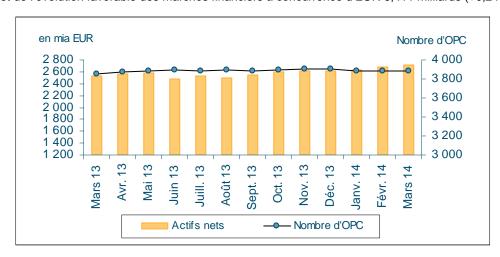
■ SITUATION GLOBALE DES ORGANISMES DE PLACEMENT COLLECTIF ET DES FONDS D'INVESTISSEMENT SPECIALISES A LA FIN DU MOIS DE MARS 2014

Communiqué de presse 14/25 du 25 avril 2014

I. Situation globale

Au 31 mars 2014, le patrimoine global net des organismes de placement collectif et des fonds d'investissement spécialisés s'est élevé à EUR 2.709,201 milliards contre EUR 2.679,511 milliards au 28 février 2014, soit une augmentation de 1,11% sur un mois. Considéré sur la période des douze derniers mois écoulés, le volume des actifs nets est en augmentation de 7,13%.

L'industrie des OPC luxembourgeois a donc enregistré au mois de mars une variation positive se chiffrant à EUR 29,690 milliards. Cette augmentation représente le solde des émissions nettes positives à concurrence d'EUR 23,279 milliards (+0,87%) et de l'évolution favorable des marchés financiers à concurrence d'EUR 6,411 milliards (+0,24%).



Le nombre des organismes de placement collectif (OPC) et des fonds d'investissement spécialisés (FIS) pris en considération est de 3.885 par rapport à 3.881 le mois précédent. 2.538 entités ont adopté une structure à compartiments multiples ce qui représente 12.343 compartiments. En y ajoutant les 1.347 entités à structure classique, au total 13.690 unités sont actives sur la place financière.

Concernant d'une part l'impact des marchés financiers sur les OPC et FIS luxembourgeois (ci-après OPC) et d'autre part l'investissement net en capital dans ces mêmes OPC, les faits suivants sont à relever pour le mois de mars :

Les marchés d'actions ont connu des développements divergents sur la période sous revue.

Ainsi, les catégories d'OPC à actions de l'Europe, des Etats-Unis et du Japon ont affiché de légères pertes de cours, face principalement au regain des tensions géopolitiques en Ukraine, à la fragilité de la croissance en Europe et au maintien par la Réserve fédérale américaine de la politique de réduction progressive des rachats d'actifs.

Au niveau des marchés émergents, la catégorie d'OPC à actions de l'Europe de l'Est, sur fond de la crise ukrainienne, a connu des pertes de cours, alors que les catégories d'OPC à actions d'Asie et d'Amérique latine ont progressé, cette hausse étant plus marquée en Amérique latine sur base d'une amélioration des perspectives de croissance et d'un rebond des devises.

Les catégories d'OPC à actions ont globalement affiché un investissement net en capital positif en mars.

Evolution des OPC à actions au mois de mars 2014*

	Variation de marché en %	Emissions nettes en %
Actions marché global	-0,31%	1,03%
Actions européennes	-0,96%	2,02%
Actions américaines	-0,34%	1,75%
Actions japonaises	-1,13%	-0,58%
Actions Europe de l'Est	-1,90%	-0,86%
Actions Asie	2,14%	-1,33%
Actions Amérique latine	6,34%	-1,56%
Actions autres	1,45%	1,36%

^{*} Variation en % des Actifs Nets en EUR par rapport au mois précédent

Concernant les catégories d'OPC à obligations libellées en Euro, le mois sous revue s'est soldé globalement par une augmentation des cours. Cette tendance haussière fut soutenue par une demande croissante pour les obligations d'Etat des pays de la périphérie de la zone euro, mais également pour les obligations d'Etat des pays de la zone euro à haute notation, qui face aux tensions géopolitiques en Ukraine profitent de leur statut de valeur refuge. En conséquence, les écarts de rendement entre obligations d'Etat à haute notation et obligations d'Etat à faible notation se sont à nouveau réduits dans la zone euro. Sur le marché des obligations privées, les primes de risque se sont légèrement rétrécies pour le mois sous revue.

Aux Etats-Unis les rendements des obligations d'Etat ont légèrement augmenté, surtout suite à l'annonce par la présidente de la Réserve fédérale américaine d'une possible remontée des taux d'intérêt directeurs au terme de la politique d'assouplissement monétaire quantitatif. Il s'ensuit que les OPC à obligations libellées en USD ont dû enregistrer de légères baisses de cours pour le mois sous revue. L'appréciation de l'USD vis-à-vis de l'EUR a en somme compensé ce mouvement à la baisse.

Les cours des OPC à obligations de pays émergents ont globalement augmenté sur le mois sous revue, ceci principalement en conséquence d'une réduction des primes de risque et de l'absence d'un effet de contagion des turbulences géopolitiques en Ukraine.

Au mois de mars, les catégories d'OPC à revenu fixe ont globalement affiché un investissement net en capital positif.

Evolution des OPC à revenu fixe au mois de mars 2014*

	Variation de marché en %	Emissions nettes en %
Marché monétaire en EUR	0,00%	-2,20%
Marché monétaire en USD	0,18%	-1,09%
Marché monétaire marché global	-0,02%	0,58%
Obligations libellées en EUR	0,42%	2,54%
Obligations libellées en USD	0,11%	3,16%
Obligations marché global	0,60%	0,36%
Obligations marchés émergents	1,71%	-0,20%

Obligations High Yield	0,33%	2,02%
Autres	-0,12%	-1,11%

^{*} Variation en % des Actifs Nets en EUR par rapport au mois précédent

L'évolution des actifs nets des OPC luxembourgeois diversifiés et des fonds de fonds est illustrée dans le tableau suivant :

OPC diversifiés et Fonds de Fonds au mois de mars 2014*

	Variation de marché en %	Emissions nettes en %
OPC diversifiés	0,17%	1,62%
Fonds de Fonds	-0,21%	-0,21%

^{*} Variation en % des Actifs Nets en EUR par rapport au mois précédent

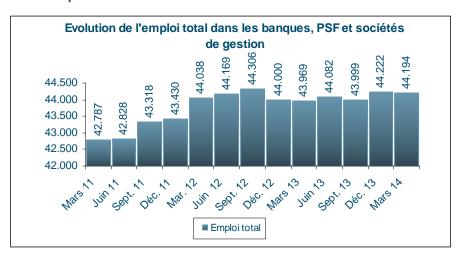
II. Ventilation du nombre et des avoirs nets des OPC selon les parties I et II respectivement de la Loi de 2010 et des FIS selon la Loi de 2007

	OPC	PARTIE I	OPC	PARTIE II	F	FIS	Т	OTAL
	NOMBRE	AVOIRS NETS	NOMBRE	AVOIRS NETS	NOMBRE	AVOIRS NETS	NOMBRE	AVOIRS NETS
		(en mia €)						
31/12/2011	1 870	1 655,509 €	601	201,671 €	1 374	239,332 €	3 845	2 096,512 €
31/01/2012	1 856	1 709,460 €	594	202,915 €	1 387	244,706 €	3 837	2 157,081 €
29/02/2012	1 854	1 750,218 €	591	203,540 €	1 402	249,401 €	3 847	2 203,159 €
31/03/2012	1 860	1 762,166 €	587	202,875 €	1 419	252,165 €	3 866	2 217,206 €
30/04/2012	1 858	1 768,717 €	583	203,300 €	1 431	253,583 €	3 872	2 225,600 €
31/05/2012	1 859	1 750,722 €	582	203,715 €	1 433	257,590 €	3 874	2 212,027 €
30/06/2012	1 841	1 762,870 €	581	202,440 €	1 445	259,169 €	3 867	2 224,479 €
31/07/2012	1 835	1 823,366 €	576	207,093 €	1 453	266,258 €	3 864	2 296,717 €
31/08/2012	1 834	1 825,035 €	573	204,103 €	1 465	266,261 €	3 872	2 295,399 €
30/09/2012	1 827	1 845,500 €	567	201,592 €	1 472	267,356 €	3 866	2 314,448 €
31/10/2012	1 820	1 860,241 €	563	199,842 €	1 485	269,566 €	3 868	2 329,649 €
30/11/2012	1 815	1 891,001 €	561	196,886 €	1 487	271,835 €	3 863	2 359,722 €
31/12/2012	1 801	1 913,089 €	555	193,769 €	1 485	276,968 €	3 841	2 383,826 €
31/01/2013	1 803	1 936,513 €	550	191,354 €	1 487	278,061 €	3 840	2 405,928 €
28/02/2013	1 809	1 990,596 €	548	194,399 €	1 492	283,075 €	3 849	2 468,070 €
31/03/2013	1 806	2 038,580 €	543	199,556 €	1 505	290,784 €	3 854	2 528,920 €
30/04/2013	1 818	2 068,815 €	542	201,405 €	1 511	295,036 €	3 871	2 565,256 €
31/05/2013	1 817	2 086,281 €	541	202,228 €	1 526	295,590 €	3 884	2 584,099 €
30/06/2013	1 815	2 004,275 €	541	197,248 €	1 534	285,061 €	3 890	2 486,584 €
31/07/2013	1 804	2 038,269 €	543	197,344 €	1 537	287,573 €	3 884	2 523,186 €
31/08/2013	1 806	2 014,560 €	539	195,894 €	1 549	288,385 €	3 894	2 498,839 €
30/09/2013	1 807	2 047,112 €	534	195,663 €	1 543	296,425 €	3 884	2 539,200 €
31/10/2013	1 806	2 089,408 €	529	194,796 €	1 555	305,924 €	3 890	2 590,128 €
30/11/2013	1 815	2 107,898 €	526	191,211 €	1 562	308,619 €	3 903	2 607,728 €
31/12/2013	1 817	2 121,458 €	523	187,380 €	1 562	306,525 €	3 902	2 615,363 €
31/01/2014	1 817	2 128,746 €	518	186,766 €	1 550	308,324 €	3 885	2 623,836 €
28/02/2014	1 823	2 182,477 €	515	186,477 €	1 543	310,557 €	3 881	2 679,511 €
31/03/2014	1 824	2 216,005 €	510	181,493 €	1 551	311,703 €	3 885	2 709,201 €

STATISTIQUES

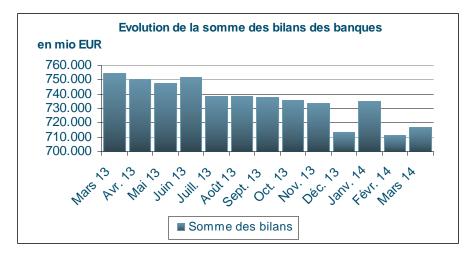
■ EMPLOI

Evolution de l'emploi total



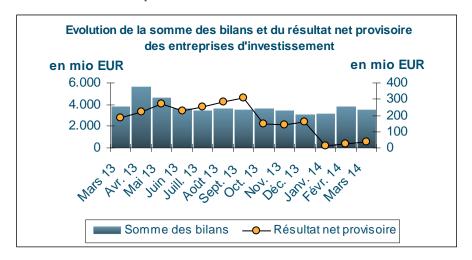
BANQUES

Somme des bilans des banques au 31 mars 2014 en hausse



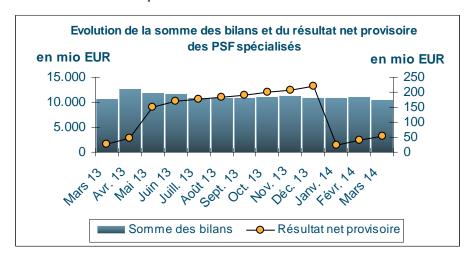
■ ENTREPRISES D'INVESTISSEMENT

Somme des bilans des entreprises d'investissement au 31 mars 2014 en baisse



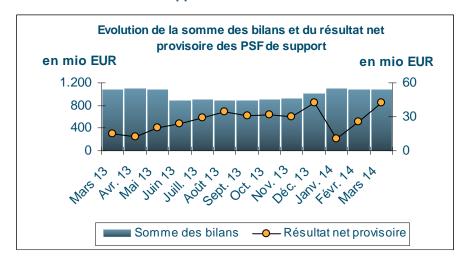
■ PSF SPECIALISES

Somme des bilans des PSF spécialisés au 31 mars 2014 en baisse



■ PSF DE SUPPORT

Somme des bilans des PSF de support au 31 mars 2014 en hausse



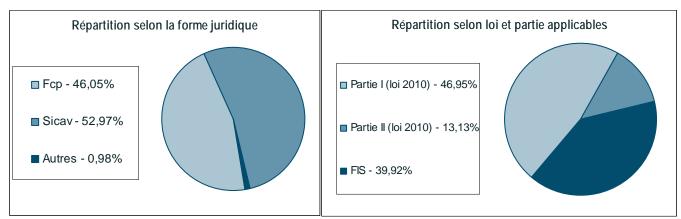
■ OPC

Statistiques trimestrielles sur l'industrie des organismes de placement collectif

Situation au 31 mars 2014

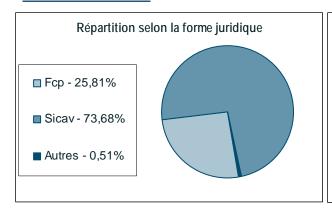
En plus des statistiques mensuelles, la lettre d'information reprend tous les trois mois des informations plus détaillées sur le secteur des fonds d'investissement, notamment en ce qui concerne l'origine des promoteurs et la politique d'investissement des OPC.

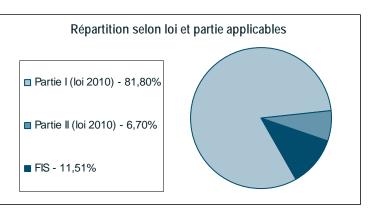
Nombre d'OPC



Loi, partie / forme juridique	FCP	SICAV	Autres	Total
Partie I (loi 2010)	1.042	782	0	1.824
Partie II (loi 2010)	249	257	4	510
FIS	498	1.019	34	1.551
TOTAL	1.789	2.058	38	3.885

Actifs nets des OPC



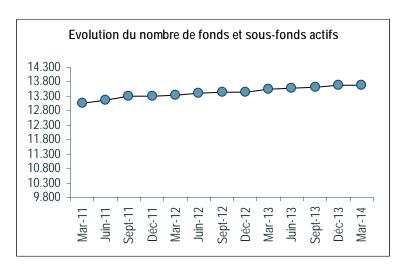


Loi, partie / forme juridique (en mia EUR)	FCP	SICAV	Autres	Total
Partie I (loi 2010)	490,066	1.725,939	0,000	2.216,005
Partie II (loi 2010)	75,929	104,683	0,881	181,493
FIS	133,216	165,582	12,905	311,703
TOTAL	699,211	1.996,204	13,786	2.709,201

Origine des promoteurs des OPC luxembourgeois

	Actifs nets (en mia EUR)	En %
Etats-Unis	611,816	22,6 %
Royaume-Uni	419,732	15,5 %
Allemagne	407,126	15,0 %
Suisse	377,990	13,9 %
Italie	221,387	8,2 %
France	203,182	7,5 %
Belgique	129,731	4,8 %
Luxembourg	64,195	2,4 %
Pays-Bas	57,854	2,1 %
Suède	57,620	2,1 %
Autres	158,568	5,9 %
TOTAL	2.709,201	100 %

Evolution du nombre d'unités



Politique d'investissement des OPC luxembourgeois

	Actifs nets (en mia EUR)
VM à revenu fixe (*)	1.100,639
VM à revenu variable (**)	820,138
VM diversifiées (***)	544,019
Fund of funds (****)	177,294
Liquidités	4,315
Immobilier	30,262
Futures, options, warrants	13,709
Divers (****)	18,825
TOTAL	2.709,201

^(*) dont 232,751 milliards d'euros en instruments du marché monétaire et autres titres à court terme

^(**) dont 7,728 milliards d'euros en valeurs mobilières non cotées et 0,281 milliards d'euros en capitaux à risque élevé

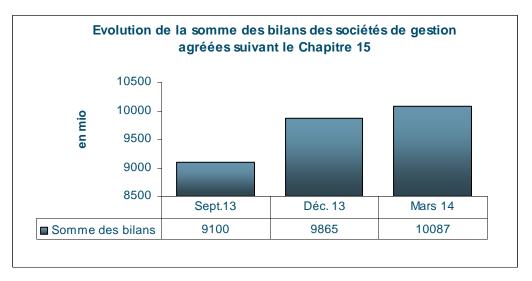
^(****) dont 4,629 milliards d'euros en valeurs mobilières non cotées et 0,575 milliards d'euros en capitaux à risque élevé

^(****) dont 0,979 milliards d'euros en valeurs mobilières non cotées et 0,027 milliards d'euros en capitaux à risque élevé

^(*****) dont 0,172 milliards d'euros en capitaux à risque élevé

SOCIETES DE GESTION AGREEES SUIVANT LE CHAPITRE 15 DE LA LOI 2010

Somme des bilans des sociétés de gestion agréées suivant le Chapitre 15 au 31 mars 2014 en hausse



SICAR

Depuis la publication de la dernière Newsletter, la **SICAR** suivante a été retirée de la liste officielle des SICAR régies par la loi du 15 juin 2004 relative à la société d'investissement en capital à risque (SICAR) :

- HPAM CHINA PROPERTY FUND, SCA-SICAR, 412F, route d'Esch, L-2086 Luxembourg

Au 7 mai 2014, le nombre de SICAR inscrites sur la liste officielle s'élevait à 280 unités.

■ FONDS DE PENSION ET ORGANISMES DE TITRISATION

Au 9 mai 2014, **14 fonds de pension** sous forme de société d'épargne pension à capital variable (sepcav) et d'association d'épargne-pension (assep) étaient inscrits sur la liste officielle des fonds de pension régis par la loi du 13 juillet 2005.

A la même date, **15** professionnels étaient agréés pour exercer l'activité de **gestionnaire de passif** pour les fonds de pension soumis à la loi du 13 juillet 2005.

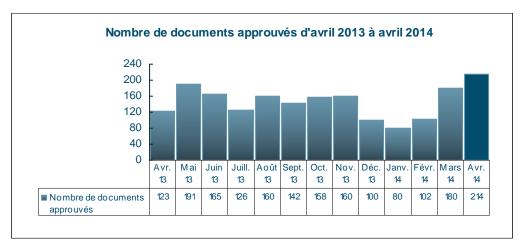
Le nombre des **organismes de titrisation** agréés par la CSSF conformément à la loi du 22 mars 2004 relative à la titrisation s'élevait à **31** unités au 9 mai 2014.

■ SUPERVISION PUBLIQUE DE LA PROFESSION DE L'AUDIT

La supervision publique de la profession de l'audit couvre, au 30 avril 2014, 66 cabinets de révision agréés et 227 réviseurs d'entreprises agréés. S'y ajoutent 48 contrôleurs et entités d'audit de pays tiers dûment enregistrés en application de la loi du 18 décembre 2009 relative à la profession de l'audit.

■ PROSPECTUS POUR VALEURS MOBILIERES EN CAS D'OFFRE AU PUBLIC OU D'ADMISSION A LA NEGOCIATION SUR UN MARCHE REGLEMENTE (PARTIE II ET PARTIE III, CHAPITRE 1 DE LA LOI RELATIVE AUX PROSPECTUS POUR VALEURS MOBILIERES)

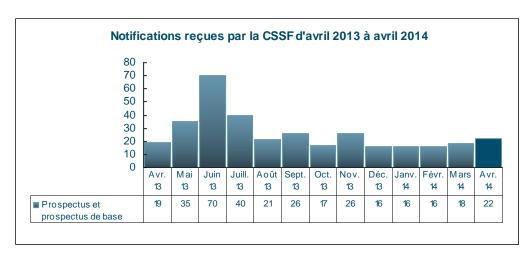
1. Approbation par la CSSF



Au cours du mois d'avril 2014, la CSSF a approuvé sur base de la loi prospectus un total de 214 documents, qui se répartissent comme suit :

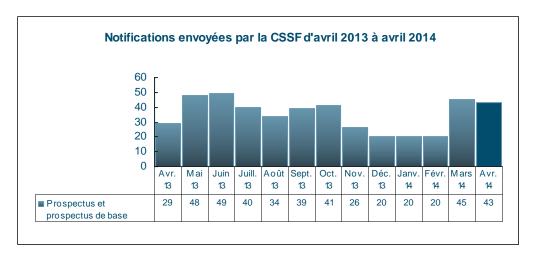
prospectus de base : 33 (15,43 %)
autres prospectus : 39 (18,22 %)
documents d'enregistrement : 3 (1,40 %)
suppléments : 139 (64,95 %)

2. Notifications reçues par la CSSF de la part des autorités compétentes d'autres Etats membres de l'EEE



Au cours du mois d'avril 2014, la CSSF a reçu de la part des autorités compétentes d'autres Etats membres de l'Espace économique européen 22 notifications relatives à des prospectus et prospectus de base ainsi que 117 notifications relatives à des suppléments.

3. Notifications envoyées par la CSSF vers des autorités compétentes d'autres Etats membres de l'EEE

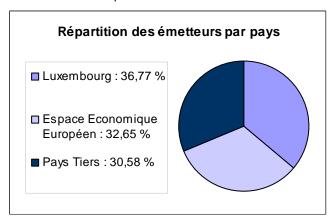


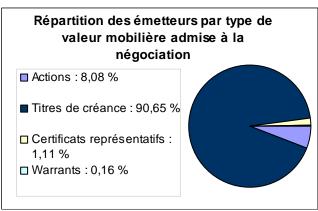
Au cours du mois d'avril 2014, la CSSF a envoyé vers des autorités compétentes d'autres Etats membres de l'Espace économique européen 43 notifications relatives à des prospectus et prospectus de base ainsi que 109 notifications relatives à des suppléments¹.

■ EMETTEURS DE VALEURS MOBILIERES DONT LE LUXEMBOURG EST L'ETAT MEMBRE D'ORIGINE EN VERTU DE LA LOI DU 11 JANVIER 2008 RELATIVE AUX OBLIGATIONS DE TRANSPARENCE SUR LES EMETTEURS DE VALEURS MOBILIERES (LA « LOI TRANSPARENCE »)

Depuis le 9 avril 2014, neuf émetteurs ont désigné le Luxembourg comme Etat membre d'origine pour les besoins de la Loi Transparence. Par ailleurs, sept émetteurs ont été radiés de la liste du fait qu'ils n'entrent plus dans le champ d'application de la Loi Transparence.

Au 12 mai 2014, 631 émetteurs sont repris sur la liste des émetteurs dont le Luxembourg est l'Etat membre d'origine en vertu de la Loi Transparence et sont donc soumis à la surveillance de la CSSF.





¹ Ces chiffres correspondent au nombre de prospectus, prospectus de base et suppléments pour lesquels la CSSF a envoyé une ou plusieurs notifications. Dans le cas de notifications envoyées à des dates différentes et/ou dans plusieurs Etats membres, seule la première est prise en compte dans le calcul des statistiques. Ainsi, chaque document notifié dans un ou plusieurs Etats membres n'est compté qu'une seule fois.

LISTES OFFICIELLES

LISTE DES BANQUES

Inscription:

ALLFUNDS BANK INTERNATIONAL S.A.

Le Dôme - Espace Pétrusse, Building C 2-8, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg

Radiation:

LBBW LUXEMBOURG S.A.

1C, rue Gabriel Lippmann, L-5365 Munsbach Fermeture en date du 6 mai 2014

■ LISTE DES PROFESSIONNELS DU SECTEUR FINANCIER (PSF)

Radiations:

ALLFUNDS INTERNATIONAL S.A.

Le Dôme - Espace Pétrusse, Building C 2-8, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg Transformation en établissement de crédit

AXINITE SECURITIES SERVICES S.A.

6B, route de Trèves, L-2633 Senningerberg Changement à partir du 22 avril 2014

NEVSKY CAPITAL LLP LUXEMBOURG BRANCH

c/o Fidomes sàrl, Le Vega Center, 75, Parc d'Activités, L-8308 Capellen Fermeture en date du 1^{er} avril 2014

Changements de statut :

COMPAGNIE FINANCIERE ET BOURSIERE LUXEMBOURGEOISE S.A. EN ABREGE « COFIBOL »

16, rue d'Epernay, L-1490 Luxembourg

Statuts additionnels : domiciliataire de sociétés, professionnel effectuant des services de constitution et de gestion de sociétés

EURINVEST PARTNERS S.A.

1, rue des Maximins, L-8247 Mamer

Statuts additionnels : domiciliataire de sociétés, professionnel effectuant des services de constitution et de gestion de sociétés

HOTTINGER & CIE GROUPE FINANCIERE HOTTINGUER SOCIETE ANONYME

6, rue Adolphe Fischer, L-1520 Luxembourg

Statuts additionnels : domiciliataire de sociétés, professionnel effectuant des services de constitution et de gestion de sociétés

LOGIVER S.A.

12, rue Jean Engling, L-1466 Luxembourg

Statuts additionnels : domiciliataire de sociétés, professionnel effectuant des services de constitution et de gestion de sociétés

LUX NORDIC WEALTH MANAGEMENT S.A.

60, Grand-Rue, L-1660 Luxembourg

Statuts additionnels : domiciliataire de sociétés, professionnel effectuant des services de constitution et de gestion de sociétés

ORBIT PRIVATE ASSET MANAGEMENT S.A.

11, rue Beaumont, L-1219 Luxembourg

Statuts additionnels : domiciliataire de sociétés, professionnel effectuant des services de constitution et de gestion de sociétés

PETERCAM (LUXEMBOURG) S.A.

1A, rue Pierre d'Aspelt, L-1142 Luxembourg

Statuts additionnels : domiciliataire de sociétés, professionnel effectuant des services de constitution et de gestion de sociétés

Changement d'adresse :

COMPUTACENTER PSF S.A.

13-15, Parc d'Activités, L-8308 Capellen

■ LISTE DES ETABLISSEMENTS DE PAIEMENT

Inscription:

HUELLEMANN & STRAUSS ONLINESERVICES S.A R.L.

1, place du Marché, L-6755 Grevenmacher

■ LISTES DES ORGANISMES DE PLACEMENT COLLECTIF (OPC) ET DES FONDS D'INVESTISSEMENT SPECIALISES (FIS)

Inscriptions:

Durant le mois de référence, les trente-quatre organismes de placement collectif et fonds d'investissement spécialisés suivants ont été inscrits sur la liste officielle :

■ OPC partie I Loi 2010 :

AC OPP

5, Heienhaff, L-1736 Senningerberg

ANSA

5, Heienhaff, L-1736 Senningerberg

DFV SONDERVERMÖGEN

9A, rue Gabriel Lippmann, L-5365 Munsbach

MOVESTIC SICAV

4, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg

MYNEXT

8-10, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg

MYRA SOLIDUS GLOBAL FUND

1C, rue Gabriel Lippmann, L-5365 Munsbach

O3 ASSET VALUE SICAV

9A, rue Gabriel Lippmann, L-5365 Munsbach

SMART-INVEST I

15, rue de Flaxweiler, L-6776 Grevenmacher

UNICORN CAPITAL SICAV

33, rue de Gasperich, L-5826 Hesperange

VERMÖGENSFONDSMANDAT FLEXIBEL (80% TEILGESCHÜTZT)

2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg

VERMÖGENSFONDSMANDAT WACHSTUM II

2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg

■ OPC partie II Loi 2010 :

COELI SICAV II

370, route de Longwy, L-1940 Luxembourg

■ <u>FIS</u>:

1964 SICAV-SIF

20, rue de la Poste, L-2346 Luxembourg

ANCHOR GLOBAL EMERGING MARKETS EQUITY FUND

287-289, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg

AWL IMMO S.C.S. SICAV-SIF

23, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg

AXA IM JADE FUND

287-289, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg

BAPE S.C.A., SICAV-SIF

1C, rue Gabriel Lippmann, L-5365 Munsbach

CEE MULTISECTOR FUND SA - SICAV-FIS

19, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg

CREDIT ANDORRA GLOBAL INVESTMENT SICAV-SIF

30, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg

CROWN GROWTH OPPORTUNITIES S.C.S. SICAV-FIS

2, place Dargent, L-1413 Luxembourg

E.RE.A.S. FINANCE S.C.A. SICAV SIF

20, rue de la Poste, L-2346 Luxembourg

ELEMENT ONE FUND SIF SICAV-SCA

20, boulevard Emmanuel Servais, L-2535 Luxembourg

EUROPEAN OUTLET MALL FUND

4A, rue Henri Schnadt, L-2530 Luxembourg

EXPERT INVESTOR II SICAV-SIF

5, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg

FRUN INVEST REAL-ESTATE S.C.A. SICAV-SIF

42, rue de la Vallée, L-2661 Luxembourg

GINKGO SICAV SIF

2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg

HPPD S.A. SICAV-SIF

4, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg

LOCO SIF

2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg

MORGAN STANLEY INFRASTRUCTURE PARTNERS LUXEMBOURG FEEDER II, SICAV-FIS

6C, route de Trèves, L-2633 Senningerberg

SWISS ASIA S.C.A. SICAV-SIF

211, rue des Romains, L-8041 Bertrange

VALUE SIF SICAV

5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg

VINTHEDGE SICAV-SIF S.C.A.

20, boulevard Emmanuel Servais, L-2535 Luxembourg

VITRUVIAN SCA SICAV-SIF

2, boulevard de la Foire, L-1528 Luxembourg

WMC GEM SYSTEMATIC EQUITY FUND

287-289, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg

Radiations:

Les trente organismes de placement collectif et fonds d'investissement spécialisés suivants ont été radiés de la liste officielle au cours du mois de référence :

■ OPC partie I Loi 2010 :

AC QUANT

5, Heienhaff, L-1736 Senningerberg

ALLIANZ HORIZONT FONDS

6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg

DEKA-SPREADGARANT 12/2013

5, rue des Labours, L-1912 Luxembourg

DWS GLOBAL PROTECT 80

2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg

EXTRA FUND SICAV

12, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg

FI FIIND

4, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen

HIGH YIELD TAGESGELD INTERNATIONAL MIX

8-10, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg

INIK FONDS (INITIATIVE FÜR NACHHALTIGES INVESTMENT DER KIRCHE)

8, rue Lou Hemmer, L-1748 Findel-Golf

OBSIDIAN

5, Heienhaff, L-1736 Senningerberg

UBS (LUX) KEYINVEST SICAV

49, avenue J-F Kennedy, L-1855 Luxembourg

■ OPC partie II Loi 2010 :

CF ISARVEST EUROPE CERTIFICATES

534, rue de Neudorf, L-2220 Luxembourg

CORDIAL ARROW FUND

9A, rue Robert Stumper, L-2557 Luxembourg

HARMONY FUND

28-32, place de la Gare, L-1616 Luxembourg

NABUCCO

4, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg

PUBLIFUND

69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg

■ <u>FIS</u>:

1798 AOG ENERGY FUND

5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg

1798 AOG ENERGY MASTER FUND

5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg

AES PRINCIPAL FUND SICAV-SIF

412F, route d'Esch, L-1471 Luxembourg

BAM BEPRA ASSET MANAGEMENT

4, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen

BERENBERG USD OPTICASH (FIS)

18-20, rue Gabriel Lippmann, L-5365 Munsbach

BLACKPEAK INVESTMENT FUND

20, boulevard Emmanuel Servais, L-2535 Luxembourg

CARBRI

14, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg

EMERGING MARKETS TRUST

6C, route de Trèves, L-2633 Senningerberg

FALCON

4, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg

LOMBARD ODIER BRASIL CAPITAL

5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg

MUGC AB MEXICO SHORT DURATION BOND FUND

287-289, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg

MUGC AB MEXICO SUPER LONG DURATION BOND FUND

287-289, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg

MUGC/GS LATIN AMERICA SOVEREIGN USD BOND FUND

287-289, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg

MUGC/GS LATIN AMERICA USD BOND FUND

287-289, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg

S. U. P. ARIES SICAV-FIS

4, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen

Retraits décidés par la CSSF:

Une décision portant retrait du fonds d'investissement spécialisé GLOBAL GREEN FUND FCP-SIF de la liste officielle des fonds d'investissement spécialisés avec effet au 10 avril 2014 a été prise par la CSSF en vertu des articles 43(2) et 46 de la loi du 13 février 2007 relative aux fonds d'investissement spécialisés.

Suite à la décision prise par la CSSF de retirer la société d'investissement à capital variable IN ART WE TRUST-ARTFUND INVESTMENTS SIF de la liste officielle des fonds d'investissement spécialisés en vertu des articles 43(2) et 46 de la loi du 13 février 2007 relative aux fonds d'investissement spécialisés, le tribunal d'arrondissement de et à Luxembourg, VIe Chambre, siégeant en matière commerciale a, par jugement du 24 avril 2014, déclaré la dissolution et a ordonné la liquidation du fonds d'investissement spécialisé IN ART WE TRUST-ARTFUND INVESTMENTS SIF. Le même jugement a nommé juge commissaire Madame Carole Besch et liquidateur Maître Laurent Bizzotto.

Suite à la décision prise par la CSSF de retirer la société d'investissement à capital variable ZENITH FUND S.A., SICAV-SIF de la liste officielle des fonds d'investissement spécialisés en vertu des articles 43(2) et 46 de la loi du 13 février 2007 relative aux fonds d'investissement spécialisés, le tribunal d'arrondissement de et à Luxembourg, Vie Chambre, siégeant en matière commerciale a, par jugement du 24 avril 2014, déclaré la dissolution et a ordonné la liquidation du fonds d'investissement spécialisé ZENITH FUND S.A., SICAV-SIF. Le même jugement a nommé juge commissaire Madame Carole Besch et liquidateur Maître Carmen Rimondini.

■ LISTE DES SICAR

Changement de dénomination :

AXA MEZZANINE II S.A., SICAR a changé sa dénomination en **AXA PRIVATE DEBT II S.A., SICAR**

Radiation:

HPAM CHINA PROPERTY FUND, SCA-SICAR

412F, route d'Esch, L-2086 Luxembourg

■ LISTE DES SOCIETES DE GESTION AGREEES SUIVANT LE CHAPITRE 15 DE LA LOI DU 17 DECEMBRE 2010

Sociétés de gestion dont l'agrément couvre exclusivement l'activité de gestion collective au sens de l'article 101(2) de la loi du 17 décembre 2010 concernant les OPC

Inscriptions:

BSI FUND MANAGEMENT S.A.

44F, rue de la Vallée, L-2661 Luxembourg

CADELUX S.A.

287, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg

EXANE ASSET MANAGEMENT LUXEMBOURG

14, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg

Changement de dénomination :

SÖDEBERG & PARTNERS ASSET MANAGEMENT S.A. a changé sa dénomination en SÖDERBERG & PARTNERS ASSET MANAGEMENT S.A.

■ LISTE DES SOCIETES DE GESTION AGREEES SUIVANT LE CHAPITRE 16 DE LA LOI DU 17 DECEMBRE 2010

Inscription:

NREP MANAGEMENT COMPANY S.A R.L.

2-8, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg

Radiations:

IMMOCHAN LUXEMBOURG S.A.

23, avenue de la Porte Neuve, L-2227 Luxembourg

NATIXIS OVERSEAS FUND MANAGEMENT S.A.

5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg

Changement de dénomination :

SCOR ALTERNATIVE INVESTMENTS S.A. a changé sa dénomination en INVESTEC ASSET MANAGEMENT LUXEMBOURG S.A.

Changement d'adresse :

TYLER INVESTMENT MANAGEMENT S.A R.L.

33, rue du Puits Romain, L-8070 Bertrange

Retrait décidé par la CSSF:

Une décision portant retrait de la société de gestion GLOBAL GREEN MANAGEMENT S.à r.l. de la liste officielle des sociétés de gestion agréées suivant l'article 125 du chapitre 16 de la loi du 17 décembre 2010 concernant les organismes de placement collectif, avec effet au 10 avril 2014, a été prise par la CSSF en application de l'article 125-1(5)(c) de la loi du 17 décembre 2010 concernant les organismes de placement collectif.

■ LISTE DES GESTIONNAIRES DE FONDS D'INVESTISSEMENT ALTERNATIFS AGREES SUIVANT LE CHAPITRE 2 DE LA LOI DU 12 JUILLET 2013

Inscriptions:

ALLEGRO S.A R.L.

23, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg

LEMANIK ASSET MANAGEMENT S.A.

41, op Bierg, L-8217 Mamer

MDO MANAGEMENT COMPANY

19, rue de Bitbourg, L-1273 Luxembourg

A&G LUXEMBOURG AM S.A.

1, avenue du Bois, L-1251 Luxembourg

DWS INVESTMENT S.A.

2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg

GLL MANAGEMENT COMPANY S.A R.L.

15, rue Bender, L-1229 Luxembourg

GLOBAL FUNDS MANAGEMENT S.A.

33, rue de Gasperich, L-5826 Hesperange

HAUCK & AUFHÄUSER INVESTMENT GESELLSCHAFT S.A.

1C, rue Gabriel Lippmann, L-5365 Munsbach

HINES LUXEMBOURG INVESTMENT MANAGEMENT SARL

205, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg

SMBC NIKKO INVESTMENT FUND MANAGEMENT COMPANY S.A.

9A, rue Robert Stümper, L-2557 Luxembourg

SWISS & GLOBAL ASSET MANAGEMENT (LUXEMBOURG) S.A.

25, Grand-Rue, L-1661 Luxembourg

WALLBERG INVEST S.A.

4, rue Thomas Edison, L-1445 Strassen

■ LISTE DES EMETTEURS DE VALEURS MOBILIERES DONT LE LUXEMBOURG EST L'ETAT MEMBRE D'ORIGINE EN VERTU DE LA LOI TRANSPARENCE

Inscriptions:

NOM	PAYS DU SIEGE
Arianna SPV S.r.I.	Italie
BMW Japan Finance Corp.	Japon
DNXCorp SE	Luxembourg
eDreams ODIGEO S.A.	Luxembourg
National RMBS Trust 2006-3	Australie
Natixis Structured Issuance S.A.	Luxembourg
SC Germany Consumer 2014-1 UG (haftungsbeschränkt)	Allemagne
VCL Master Residual Value S.A.	Luxembourg
VIS Finance S.A.	Luxembourg

Radiations:

NOM	PAYS DU SIEGE
INOM!	TATO DO GILOL

Asset-Backed European Securitisation Transaction Five S.A.

Luxembourg
Asti Finance PMI S.r.I.

Cassa di Risparmio di Bolzano S.p.A.

Italie

Italie
Glencore Funding LLC

États-Unis
Iberdrola Finanzas, S.A.U.

Espagne

Iron Mountain Incorporated États-Unis
Lombarda Lease Finance 4 S.r.l. Italie

PLACE FINANCIERE

Les principaux chiffres actualisés concernant la place financière :

			Comparaison annuelle
Banques	Nombre (12/05/2014)	151	→ 10 entités
	Somme des bilans (31/03/2014)	EUR 716,500 mia	⊔ EUR 37,66 mia
	Résultat avant provision (31/03/2014)	EUR 1,36 mia	⊅ EUR 0,09 mia
Etablissements de paiement	Nombre (12/05/2014)	8 dont 1 succursale	→ 3 entités
Etablissements de monnaie électronique	Nombre (12/05/2014)	6	7 1 entité
OPC	Nombre (14/05/2014)	Partie I loi 2010 : 1.832	
		Partie II loi 2010 : 508	ע 33 entités
		FIS: 1.562	→ 41 entités
		TOTAL: 3.902	⊅ 28 entités
	Patrimoine global net (31/03/2014)	EUR 2.709,201 mia	⊅ EUR 180,281 mia
Sociétés de gestion (Chapitre 15)	Nombre (30/04/2014)	202	⊿ 14 entités
	Somme des bilans (31/03/2014)	EUR 10,08 mia	n/a
Sociétés de gestion (Chapitre 16)	Nombre (30/04/2014)	178	ע 13 entités
Gestionnaires de FIA	Nombre (12/05/2014)	38	n/a
SICAR	Nombre (07/05/2014)	280	⊅ 5 entités
Fonds de pension	Nombre (09/05/2014)	14	aucune variation
Organismes de titrisation agréés	Nombre (09/04/2014)	31	ע 1 entité
Entreprises d'investissement	Nombre (12/05/2014)	106 dont 9 succursales	☑ 2 entités
	Somme des bilans (31/03/2014)	EUR 3,499 mia	⊔ EUR 269 mio
	Résultat net provisoire (31/03/2014)	EUR 36,85 mio	⊔ EUR 146,142 mio
PSF spécialisés	Nombre (12/05/2014)	125	→ 3 entités
	Somme des bilans (31/03/2014)	EUR 10,498 mia	⊔ EUR 120 mio
	Résultat net provisoire (31/03/2014)	EUR 53,89 mio	→ EUR 26,53 mio
PSF de support	Nombre (12/05/2014)	80	⊔ 4 entités
	Somme des bilans (31/03/2014)	EUR 1,076 mia	⊅ EUR 2 mio
	Résultat net provisoire (31/03/2014)	EUR 42,78 mio	⊅ EUR 27,08 mio
Emetteurs de valeurs mobilières dont le Luxembourg est l'Etat membre d'origine en vertu de la Loi Transparence	Nombre (12/05/2014)	631	ע 16 entités
Supervision de la profession de l'audit	Nombre (30/04/2014)	66 cabinets de révision agréés	☑ 4 entités
		227 réviseurs d'entreprises agréés	
		48 contrôleurs et entités d'audit de pays tiers	☑ 4 entités
Emploi (31/03/2014)	Banques	26.144 personnes	ע 249 personnes
	Sociétés de gestion (chapitre 15)	3.268 personnes	⊅ 503 personnes
	Entreprises d'investissement	2.356 personnes	ע 319 personnes
	PSF spécialisés	3.448 personnes	
	PSF de support	8.978 personnes	凶 89 personnes
	Total	44.194 personnes	→ 225 personnes *

^{*}Cette évolution ne correspond pas à une création ou perte nette d'emplois, mais comprend des transferts d'emplois existants du secteur non-financier vers le secteur financier et vice versa.